

Noémie Renard

« Le procès Pelicot, c'est le procès de la culture du viol »

Il existe un certain nombre de mythes concernant à la fois le viol, les violeurs et les victimes, qui nous empêchent de penser la diversité des situations de violences sexuelles, au centre du procès des viols de Mazan, explique l'essayiste

ENTRETIEN

Noémie Renard a créé le blog Antisexisme.net en 2011 pour documenter, à travers articles scientifiques et en sciences sociales, les inégalités persistantes entre les hommes et les femmes et lutter contre les clichés sexistes. Elle a notamment écrit *En finir avec la culture du viol* (Les Petits Matins, 2018), ouvrage dans lequel elle décrypte les idées reçues sur le viol et la sexualité.

L'expression « culture du viol » est massivement utilisée depuis le début du procès des viols de Mazan, tant dans les médias que sur les réseaux sociaux. En quoi cette affaire est-elle révélatrice de l'existence d'une culture du viol dans notre société ?

Le procès des viols de Mazan montre à quel point les violences sexuelles font partie intégrante de notre société. Pendant dix ans, Gisèle Pelicot a été victime de quatre-vingts hommes dont cinquante ont été identifiés, tous recrutés par son ex-mari, Dominique Pelicot. Ce dernier ne semble pas avoir eu de difficultés à trouver des hommes acceptant d'avoir des rapports sexuels avec sa femme inconsciente. Et aucun des hommes qui ont refusé n'a prévenu la police. Ces simples faits montrent que le viol n'est pas un phénomène situé aux marges de la société, ce qui a été prouvé par de nombreuses études. Si le viol peut être si massif et répandu, c'est bien que notre société tolère ces actes et ferme les yeux sur beaucoup de cas de violences sexuelles.

La notion de « culture du viol » permet de conceptualiser ce phénomène en insistant sur le fait que les violences sexuelles ont un caractère systémique. Apparue aux États-Unis dans les années 1970 au sein du féminisme radical, cette notion a commencé à être utilisée en Europe à partir des années 2000 et est longtemps restée cantonnée aux milieux féministes. L'affaire Pelicot, par son caractère extrêmement choquant, marque les esprits et révèle au grand public la prégnance de la culture du viol dans notre société.

Le terme de « culture » du viol fait souvent l'objet d'incompréhensions. Qu'y a-t-il de culturel dans un viol ?

Le terme de « culture » renvoie à tout ce que partagent les membres d'une société : des croyances, des traditions, des lois, des représentations, des façons de se rapporter aux autres, des types d'organisation, etc. Cette notion suppose donc que la présence massive des violences sexuelles et l'impunité des agresseurs ont rien de « naturel », mais résultent d'un imaginaire collectif, de représentations culturelles ainsi que de la présence de rapports de pouvoir qui structurent la société (hommes-femmes, adultes-enfants, organisation au travail, dans la famille). La culture du viol désigne l'ensemble des stéréotypes et faits sociaux qui favorisent le passage à l'acte dans les cas de violences sexuelles et empêchent de les voir comme tels une fois l'acte commis, faisant passer pour des rap-

Quels types de représentations culturelles peuvent favoriser des actes de violences sexuelles ?

Nous baignons dans une culture qui diffuse une certaine conception des rapports entre les hommes et les femmes et de la sexualité. Or, ces représentations, souvent erronées et sexistes, valorisent des rapports de domination et la présence de violences au sein de la sexualité. Ipsos et l'association Mémoire traumatique et victimologie ont réalisé une enquête très intéressante, en 2019, qui révèle la place de la culture du viol dans nos imaginaires collectifs. On y apprend que 17 % des Français et des Françaises considèrent que beaucoup de femmes qui disent non à une proposition de relation sexuelle veulent en fait dire oui et que 18 % jugent que, lors d'une relation sexuelle, les femmes peuvent prendre du plaisir à être forcées. L'affaire Pelicot révèle aussi l'ampleur de ces fantasmes d'humiliation et de violences dans nos pratiques de la sexualité. La section du site Coco.fr où Dominique Pelicot recrutait les violeurs de son ex-femme s'appelait « A son insu » : ces hommes, qui par ailleurs avaient une pratique sexuelle « normale », étaient excités par l'imaginaire du viol, comme l'avouent plusieurs accusés.

Ensuite, l'idée que les hommes auraient « naturellement » plus de besoins sexuels que les femmes est très présente dans nos imaginaires culturels. Cette idée légitime la thèse du viol par « pulsion sexuelle », c'est-à-dire un viol dans lequel l'homme, dominé par son excitation, ne pourrait pas se retenir. Le viol n'est en rien un acte pulsionnel, puisque les violeurs développent des stratégies : ils commettent cet acte dans un lieu sans témoin et généralement avec des victimes face auxquelles ils sont en position de pouvoir.

Pourtant, cette idée du viol par pulsion reste omniprésente dans nos représentations collectives. Le fameux « elle l'a bien cherché », qui refait surface à chaque affaire de violences sexuelles, est une conséquence directe de cet inconscient collectif. Non seulement on trouve des excuses à l'agresseur, mais il est fréquent que les victimes, qui elles aussi baignent dans cette culture du viol et peuvent donc adhérer à certaines de ses croyances, se sentent responsables des violences sexuelles qu'elles ont subies. On assiste alors à un transfert de la responsabilité de l'acte des agresseurs aux victimes.

Pourquoi ces représentations erronées sont-elles dominantes dans notre société ?

Tous ces mythes, concernant la sexualité et les rapports entre les hommes et les femmes, sont transmis par différentes voies. Par des productions culturelles, d'abord, dans lesquelles on érotise des rapports sexuels violents. C'est souvent le cas des *dark romances*, massivement lues par les adolescents et adolescentes, comme *Cinquante nuances de Grey*, qui, sous le couvert d'une histoire d'amour passionnelle, n'est rien d'autre qu'une histoire de violences conjugales renforçant l'idée qu'il faut un rapport de domination



YANN LEGENDRE

CETTE AFFAIRE RÉVÈLE L'AMPLEUR DES FANTASMES D'HUMILIATION ET DE VIOLENCES DANS NOS PRATIQUES DE LA SEXUALITÉ

pour pimenter la sexualité. De même, la pornographie représente le sexe de manière très hiérarchique, avec des femmes qui sont de simples objets sexuels. Plusieurs scénarios de ces films sont basés sur des histoires d'inceste, de viol ou bien contribuent à banaliser des pratiques qui peuvent être considérées comme violentes, type étranglement ou fessée.

Il y a aussi des manières plus insidieuses de consolider cette culture du viol. Dans les publicités ou les clips musicaux, les femmes ont tendance à être hypersexualisées. Dans un tout autre domaine, l'éducation différenciée entre les garçons et les filles est aussi un grand enjeu, dès le plus jeune âge. Alors qu'on apprend aux filles à se « préserver », à rester prudentes et à être empathiques, les garçons doivent être des « durs » et ne pas montrer leurs émotions. Ces idées structurent profondément les rapports entre les hommes et les femmes dans notre société, et c'est là que ces représentations prennent une dimension culturelle. Insidieusement, et sans que cela soit volontaire, cet imaginaire participe de la culture du viol.

Vous expliquez que nous partageons aussi un ensemble d'idées reçues sur les violences sexuelles. C'est l'imaginaire du « vrai viol » que vous analysez dans votre ouvrage. Que recouvre cette notion ?

Il existe un certain nombre de mythes concernant à la fois le viol, les violeurs et les victimes qui nous empêchent de penser la diversité des situations de violences sexuelles. Dans l'imaginaire collectif, le « vrai viol » est commis par un homme marginalisé, en situation de « misère sexuelle », sur une jeune femme, avec une jupe courte, dans un parking ou dans une ruelle la nuit. La « vraie victime » est censée aller immédiatement prévenir la police une fois l'acte commis et se comporter d'une façon qui correspond à l'idée qu'on se fait d'un trauma (pleurer, se souvenir de tout, ne jamais garder contact avec l'agresseur...). Or, très peu de viols correspondent à cette description.

Les violences sexuelles ont souvent lieu au sein des foyers, sans usage de violences physiques mais avec d'autres formes de coercition – le chantage, la manipulation, la pression ou, comme dans le cas de Gisèle Pelicot, la soumission chimique. Une enquête de l'INED réalisée en 2015 montre que pour trois femmes sur quatre, c'est au sein de l'espace privé, c'est-à-dire dans les relations avec la famille, les proches, les conjoints et ex-conjoints, y compris les petits amis, que se produisent l'essentiel des viols et des tentatives

de viols. Dans le procès des viols de Mazan, les accusés ne sont pas des détraqués, mais des M. Tout-le-Monde, intégrés à la société et provenant de tous les milieux sociaux. L'imaginaire du « vrai viol » vient ainsi se heurter à la réalité glaçante des faits.

Comment ces idées reçues participent-elles à la culture du viol ?

Les violences sexuelles qui ne correspondent pas au « vrai viol » ont plus de risques de ne pas être perçues comme un viol, par la justice comme dans la société. Ce point est essentiel pour comprendre comment peuvent coexister une société dans laquelle tout le monde est contre le viol et un imaginaire collectif imprégné par la culture du viol. Certes, nous condamnons fortement les « vrais viols », à la fois sur le plan juridique et dans nos relations sociales, mais nous avons beaucoup de mal à identifier les autres cas de violences sexuelles. Le viol conjugal, par exemple, n'est reconnu et ne fait l'objet d'une condamnation juridique que depuis 1990.

Si l'on s'intéresse aux stratégies de défense des accusés dans l'affaire des viols de Mazan, on note que cet imaginaire du « vrai viol » est très présent et est utilisé pour remettre en question le fait qu'il s'agisse de véritables violences sexuelles. « C'est sa femme, il fait ce qu'il veut avec », a ainsi affirmé l'un des accusés, justifiant son acte par le fait que le consentement de Dominique Pelicot suffise pour avoir un rapport sexuel avec sa femme. Un autre accusé assure à son psychiatre : « Je n'ai pas le cœur d'un violeur, je n'ai pas l'âme de ça. Pour moi, un viol, c'est attraper quelqu'un dans la rue. » De même, l'avocat de la défense Guillaume de Palma a expliqué que « sans intention de le commettre il n'y a pas viol », suggérant que ces hommes ne se rendaient pas compte de ce qu'ils faisaient. Si cet argument est accepté par la cour, cela supposerait qu'il existe une « présomption de consentement » : si la victime ne dit rien, ne bouge pas, on la considère comme consentante et la personne qui est à l'origine de l'acte n'a pas besoin de s'enquérir de sa volonté.

L'affaire des viols de Mazan expose les croyances, ainsi que le manque d'empathie envers les femmes, qui ont permis à ces hommes de violer en toute bonne conscience. Plus que la condamnation des cinquante agresseurs de Gisèle Pelicot et celle de son mari, c'est le procès de la culture du viol qui s'ouvre dans les tribunaux, dans les médias comme sur les réseaux sociaux. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR MANON DUBOC